



*Cabinet du Premier Ministre,  
Ministre de l'Economie et des Finances*

*République de Côte d'Ivoire  
Union-Discipline-Travail*

**INTERVENTION  
DE MONSIEUR LE PREMIER  
MINISTRE, MINISTRE DE  
L'ECONOMIE ET DES FINANCES**

**A L'OCCASION DE LA CLOTURE DES  
TRAVAUX DES DELEGATIONS DE HAUT  
NIVEAU DE LA COTE D'IVOIRE ET DU  
BURKINA FASO**

**Abidjan, le 09 février 2013**

- ***Monsieur le Premier Ministre et cher Frère,***
- ***Messieurs les Ministres d'Etat ;***
- ***Mesdames et Messieurs les Ministres ;***
- ***Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs ;***
- ***Mesdames et Messieurs, Membres de la délégation burkinabè ;***
- ***Mesdames et Messieurs ;***

Au terme des travaux que nos deux délégations respectives ont tenus deux jours durant, hier vendredi 08 et aujourd'hui samedi 09 février 2013, je voudrais me féliciter de l'ambiance conviviale et fraternelle qui a présidé à nos échanges.

En effet, nos deux équipes, dont les pays partagent en commun, une histoire, un lien inextricable de proximité et de solidarité ainsi qu'une vision commune de la coopération, se sont attelées à évaluer la mise en œuvre des décisions et recommandations de la deuxième Conférence au sommet tenue le 18 novembre 2013 à Ouagadougou et à définir de perspectives nouvelles en vue de consolider davantage la coopération si exemplaire entre nos deux Etats.

Nous avons pu noter, au cours de ces séances de travail, qu'en réalité nos délégations n'en formaient qu'une, eu égard à l'intérêt commun que nous partageons tous de finaliser, dans les conditions les meilleures, la tenue de la troisième Conférence au sommet que nos Chefs d'Etat respectifs souhaitent ardemment organiser dans le courant de ce premier trimestre de l'année 2013.

Nous avons ainsi pu avoir des échanges sur les sujets d'intérêt commun et sur les perspectives de notre coopération bilatérale.

Nous avons également évoqué la nécessaire réactivation des activités de la Grande Commission Mixte de coopération, dont la troisième et dernière session remonte en 2004, à Abidjan.

Cette rencontre nous a, par ailleurs, donné l'occasion de **procéder à la création formelle du comité conjoint de suivi de la fluidité du trafic et de la libre circulation des personnes et des biens**, décidée par nos deux Chefs d'Etat, leurs Excellences Messieurs Blaise COMPAORE, Président du Burkina Faso et Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire lors de la deuxième Conférence au sommet.

Nous pouvons ainsi nous satisfaire de la parfaite convergence de vues que nous avons eue sur l'ensemble des questions traitées, et qui nous permettent de baliser la réalisation des prochains chantiers de notre coopération, en adéquation avec les objectifs de développement et d'intégration du Conseil de l'Entente, de la CEDEAO et de l'UEMOA.

▪ ***Excellence, Monsieur le Premier Ministre et  
Cher Frère***

Je le disais déjà hier, votre visite ici à Abidjan, revêt donc, à nos yeux, une double signification, au regard de la qualité et du niveau des relations séculaires et privilégiées qui fondent le socle de l'amitié qui lie nos deux pays.

Elle est, sans conteste, le signe visible de la volonté réciproque de nos deux pays et de nos deux Chefs d'Etat de perpétuer jalousement les fortes relations de solidarité et de coopération patiemment tissées et entretenues au fil des décennies.

Elle est aussi et surtout la traduction, par l'exemple, de la nécessité ressentie par nos deux pays et leurs plus hautes autorités de renforcer davantage ces relations et de les diversifier progressivement, afin d'en tirer le meilleur bénéfice pour nos populations et pour nos deux Etats, unis par une même communauté de destin et d'intérêts.

Et dans ce cadre, nous ne pouvons que nous féliciter de la qualité des échanges et des travaux que nous avons eus depuis hier et qui seront sanctionnés par un communiqué conjoint dans quelques instants.

Mais d'ores et déjà, nous pouvons légitimement nous réjouir des réelles avancées que nous avons enregistrées dans lesdits travaux.

Evidemment, nous ne perdons pas de vue les nombreux défis qui nous attendent, en terme de traduction en actes concrets des décisions et engagements pris lors de la deuxième Conférence au sommet.

Il nous appartient donc, au niveau de nos Gouvernements et de nos experts respectifs, de veiller à ce que ces belles promesses d'avenir ne restent pas au stade de simples engagements.

Ainsi, nous devons nous attaquer, très rapidement, à la réalisation concrète des projets phares de développement identifiés par nos deux Chefs d'Etat, à l'issue du deuxième Sommet du Traité d'Amitié et de Coopération Côte d'Ivoire/Burkina Faso.

**Il s'agit, entre autres, du projet de l'autoroute Yamoussoukro-Ouagadougou, de la réalisation du projet de réhabilitation du chemin de fer Abidjan-Ouagadougou, du renforcement de la coopération administrative et transfrontalière, notamment l'important projet de coopération triangulaire pour le développement des régions et villes frontalières de Sikasso, Korhogo et Bobo-Dioulasso.**

Une autre priorité réside dans le renforcement de la coopération économique et commerciale, à travers une activité plus dynamique des hommes d'affaires de nos deux pays.

Sur ce dernier point précisé, il nous faudra encourager les opérateurs économiques de nos deux pays à s'engager davantage dans un partenariat gagnant-gagnant, qui permette de revitaliser tous les circuits d'affaires entre nos deux Etats.

Il nous faudra également intensifier nos échanges commerciaux et hisser encore plus haut la valeur de nos échanges globaux **estimés à 164,7 milliards de francs CFA pour l'année 2011.**

Il urge, par ailleurs, que nous exploitions ensemble et efficacement le potentiel de nos ressources agricoles, minières, énergétiques dans le contexte de la réalisation de grands chantiers intégrateurs à fort impact sur nos économies.

A ce titre, je voudrais me féliciter des conclusions de la visite de travail que le Ministre d'Etat Djibrill BASSOLE, a effectué à Abidjan, le 12 décembre 2012, et qui avait permis notamment, de déterminer les actes d'une meilleure consolidation de notre coopération dans les domaines des Mines, du Pétrole et de l'Energie.

En effet, la réalisation de l'interconnexion électrique entre nos deux pays qui permet déjà, **la fourniture d'énergie électrique au Burkina Faso, constitue un bel exemple de coopération Sud/Sud** que nous gagnerons à multiplier davantage, dans d'autres secteurs importants, comme la Défense, la

Sécurité, l'Agriculture, l'Education, la Santé, les Infrastructures, le Tourisme, au bénéfice de nos deux Etats.

Tous ces projets et bien d'autres encore, constituent autant de priorités auxquelles nous devons nécessairement apporter des réponses pour relever le niveau de notre coopération.

Au final, nous sommes heureux qu'une dizaine de nouveaux projets d'accord de coopération ait été retenue pour examen rapide en vue de leur signature lors du prochain sommet prévu en Côte d'Ivoire.

Nous avons bon espoir que, sous la haute autorité de nos Chefs d'Etat respectifs, leurs Excellences Messieurs Blaise COMPAORE, Président du Burkina Faso et Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire, nous y parviendrons, avec la volonté et la détermination qui nous animent toutes et tous ; **pour que vive la coopération Burkinabé-Ivoirienne !**

Je vous remercie pour votre aimable attention.